

## Séance du 14 Novembre 2011

Le quatorze novembre deux mille onze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 08 novembre 2011

Date d'affichage : 17 novembre 2011

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard, DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratin ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Etait excusée : Melle PAISANT Nadège (procuration M. LEROUXEL).

M. PATIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

### **I. Réforme des collectivités territoriales : positionnement de la commune de Carantilly (reçu le 15/11/2011)**

Mme le Maire expose que suite à la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale restreinte du lundi 7 novembre, une délibération précisant le positionnement concret de la commune de Carantilly dans le cadre de la réforme territoriale a été demandée par M. le Préfet pour le 16 novembre.

Considérant que :

- La commune de CARANTILLY constitue géographiquement une enclave dans le bassin canisyais ;
- Historiquement, tous les habitants des villages limitrophes situés en particulier sur la commune de QUIBOU participent à la vie carantillaise ;
- Administrativement, nous dépendons du syndicat d'eau de Montpinchon et du syndicat d'électrification de Carantilly dont le siège est à Quibou (et auxquels aucune autre commune du marignais n'adhère) ;
- Economiquement, notre tissu local s'est développé en relation avec le canisyais (boulangerie, multicommerce...)
- Culturellement, notre école est regroupée en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec les communes de Dangy et Quibou, qui sont membres de la communauté de communes de Canisy ;
- Notre bassin de vie locale se situe donc sur le canisyais, qui assure la proximité de nombreux services ;

Aucun argument contraire n'étant avancé, Mme le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer, à bulletin secret, sur son adhésion au bassin de vie du canisyais.

Après délibération, par 9 voix pour et 6 contre, le Conseil Municipal décide de demander son rattachement au territoire intercommunal de Canisy.

### **II. Informations diverses**

M. LEMERRE demande s'il peut intervenir pour faire part d'une réflexion qu'il a reçue à la suite de la commémoration du 11 novembre : Monsieur Richard, président cantonal des Anciens Combattants et

Prisonniers de Guerre, a reçu de nombreux témoignages de satisfaction tant en ce qui concerne le cortège, l'office religieux, la cérémonie au monument, le vin d'honneur et le repas qui ont été organisés.

Par ailleurs, il souhaite savoir si Familles Rurales peut, comme par le passé, organiser ses activités au profit du Téléthon dans les salles communales. Mme le Maire lui répond que, comme toute association, elle peut bénéficier des installations communales.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 15.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	Le Secrétaire, Bernard PATIN
Pierre BOURGE	Henri DUPONT
Bruno CORON	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT PP H. LEROUXEL	Mireille LEVALLOIS
Erik DUFORT	Eugène LEMERRE
Henri LEROUXEL	Pierrette L'ORPHELIN
Michel PACARY	Noël BOURDON
Malika LEDOUX	